

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2016-40 en date du 24/05/2016 concernant motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 24 Mai 2016, à 20H30, suivant convocation en date du 18 Mai 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Michel JACQUET, Thierry ARMAND, Christine CASTANET, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES.

Représenté : MM. Aurore DUFOUR procuration à Sylvie ALAMARGOT.

Le Conseil Municipal :

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de La Geneytouse est attachées ;
Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ;
Considérant, qu'au-delà de la ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays ;
Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, à Paris, en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine ;
Considérant que la commune de LA GENEYTOUSE souhaite participer à la mobilisation sur ce projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPORTE son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

A La Geneytouse, le 25 Mai 2016

Le Maire,

Alain FAUCHER

